



Ville de Vineuil

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL JEUNES 2023**



Sommaire

- Situation géographique p 2
- Equipements et services p 2-8
 - I) Le local
 - II) Le public accueilli
 - III) L'adhésion
 - IV) Le transport
 - V) Les activités
 - VI) Les différents moyens de communication
 - VII) Les moyens mis en œuvre
 - VIII) Le rôle de chacun
 - IX) Les spécificités du public adolescent
- Les objectifs éducatifs p 9
- Les objectifs pédagogiques p 10-11
- Journée type p 12
- Vie quotidienne et activités p 12
- Évaluation et bilan p 12-15

Situation géographique

Commune de la rive gauche de la Loire, Vineuil est une commune urbaine d'arrondissement appartenant à la communauté d'agglomération de Blois.

Deuxième commune de l'agglomération, Vineuil s'impose comme une commune importante dont le rayonnement s'étend au-delà de son propre canton.

La commune est idéalement située au carrefour de grands axes reliant urbain, économique et tourisme du département et de la région.

La Loire borde la commune au nord, la forêt de Russy au sud. Le Cosson la traverse. Vineuil comprend 7809 habitants sur 2234 hectares de superficie ce qui représentent 298 habitants au km². La ville est composée de plusieurs quartiers : le bourg, les noëls, les 4 vents, et la zone industrielle.

Vineuil est limitrophe de sept communes, la Chaussée Saint Victor, Saint Claude de Diray, Huisseau sur Cosson, Cellettes, Mont près Chambord, Montlivault et Saint Gervais la Forêt.

Equipements et services

Les établissements scolaires

- 2 écoles élémentaires publiques
- 2 écoles maternelles publiques
- 1 école primaire privée
- 1 collège public
- 1 collège privé

Equipements sportifs, culturels et socioculturels

- 2 gymnases
- 1 complexe sportif : terrains de football, dojo, tennis de table...
- 1 centre culturel : bibliothèque, radio amateur, divers salles pour les associations
- 1 salle des fêtes
- Centre de Loisirs
- Centre Intercommunal d'Action Sociale

Services de proximité

- Pharmacies
- Boulangeries
- Bureaux de tabac presse
- Banques
- Boucher/charcutier
- Poissonnerie
- Auto-écoles
- Fleuristes
- La poste
- Supermarchés
- Coiffeurs

Vineuil se situe à proximité d'une grande ZAC avec tous commerces.

I) Le local (structure municipale)

✧ 1 salle (9m²) dédié au Relai d' Information Jeunesse avec un point informatique, les classeurs CIDJ, de la documentation diverse, un coin convivial avec un canapé, une table basse, des poufs et des coussins

✧ 1 salle (35 m²) avec un espace multimédia, espace détente, espace jeu, baby foot, table de ping-pong, bureau du directeur

✧ Deux sanitaires

II) Le public accueilli

L'accueil jeunes est destiné au pré adolescents et adolescents de 11 à 17 ans. Il est habilité pour accueillir les personnes à mobilité réduite. 24 jeunes peuvent être accueillis simultanément. Cette structure est basée sur un fonctionnement d'accueil libre déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Les jeunes vont et viennent suivant leurs envies et leurs besoins.

III) L'adhésion

Afin d'avoir accès à la structure, les jeunes sont soumis à une cotisation annuelle de 5.81€. Un dossier est à compléter par le responsable légal et comprend :

- ✦ 1 fiche sanitaire avec photocopie des vaccins
- ✦ 1 fiche de renseignements
- ✦ 1 règlement intérieur à signer par le jeune et le responsable légal

IV) Le transport

Les jeunes viennent par leurs propres moyens. Lors des sorties extérieures, nous utilisons les minibus de la ville ou les transports en commun. Chaque mercredi un circuit navette permet aux jeunes ne pouvant se déplacer de venir à l'accueil jeunes

V) Les activités

L'accueil Jeunes est ouvert à tous et d'accès libre, favorisant

- ✦ le mixage social, les rencontres, le dialogue, la détente, l'émergence de projets
- ✦ la participation à des activités plus structurées (sorties, activités manuelles et sportives, projets de jeunes...). Elles sont réparties sur l'ensemble de l'année mais néanmoins plus fréquentes pendant les vacances scolaires.

VI) Les différents moyens de communication

Groupe sur facebook « Accueil Jeunes Vineuil » ouvert aux adolescents et aux partenaires, comptes instagram et tik tok

Site internet de la ville (vineuil41.fr)

Mail : rij@vineuil41.fr

Plaquettes distribuées dans les établissements scolaires

Affiches dans toute la commune

Permanences d'un animateur au collège 1 midi avant les vacances

2 Promeneurs du net (PDN) : Veille Educative sur internet

VII) Les moyens mis en œuvre

1. l'équipe pédagogique :

Un directeur et un animateur

2. le matériel mis à disposition :



- ♣ 4 ordinateurs avec connexion internet
- ♣ 1 TV
- ♣ 1 cuisine aménagée
- ♣ 1 babyfoot
- ♣ 1 table de ping pong
- ♣ 1 jeu de fléchettes
- ♣ des jeux de sociétés
- ♣ des livres
- ♣ des enceintes et des casques
- ♣ du matériel pédagogique
- ♣ de la documentation CIDJ à jour avec des guides pratiques

3. Jours et horaires de fonctionnement

- ♣ En période scolaire : le lundi, mardi jeudi, vendredi de 16h30 à 18h et le mercredi de 14h à 18h (hors jours fériés)
- ♣ En période de vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h et une soirée de 18h à 20h par semaine (hors jours fériés)
- ♣ Pour les projets de jeunes, les horaires peuvent être modifiées et étendus.

Des autorisations parentales, en dehors des horaires d'ouverture ou du lieu, seront complétées lors d'activités exceptionnelles : veillées, sortie, séjours...

VIII) Le rôle de chacun

Le directeur

- ♣ Il est gérant de la vie quotidienne
- ♣ Il engage sa responsabilité civile et pénale
- ♣ Il assure le suivi administratif et budgétaire de sa structure
- ♣ Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des jeunes
- ♣ Il a un rôle formateur auprès des animateurs
- ♣ Il est l'interface entre l'organisateur, les partenaires, les familles...
- ♣ Il rédige le projet pédagogique, le suivi et l'évaluation
- ♣ Il participe au suivi et bilan des projets d'animation

Les animateurs

Le rôle et le positionnement de chaque animateur est d'une importance capitale :

- ♣ En tant qu'adulte responsable, il est référent auprès des jeunes et doit se comporter avec une attitude et un langage adapté au public.
- ♣ Il met en place des actions en cohérence avec le projet pédagogique.
- ♣ Il se positionne dans un rôle d'initiateur de projets en direction des jeunes. Il est donc régulièrement force de propositions.
- ♣ Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- ♣ Il est garant de la bonne utilisation du matériel des jeunes et de la bonne tenue des locaux mis à leur disposition.



- ⤴ Il est également garant de l'application de la réglementation et de la législation en terme d'accueil de mineurs et du respect des règles de vie de la structure.
- ⤴ Il doit également avoir un rôle d'écoute, d'aide, d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches personnelles (recherches, aide à la réalisation...)

Entre l'équipe d'animation, la bonne organisation et la coordination des tâches sont essentielles. Une cohésion entre tous les membres qui composent l'équipe est importante afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure. Ainsi, régulièrement des temps d'échanges, de formations et de préparations sont mis en place sur des réunions d'équipes. Ces réunions doivent permettre d'assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions.

Les animateurs se tiennent à disposition des familles pour échanger sur les attentes et les aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et les attitudes de leurs enfants au sein de la structure. En règle générale et plus précisément dans le cas de situations difficiles à gérer avec le jeune ou la famille, ils doivent respecter la règle de confidentialité des informations données. Le projet pédagogique, qui présente le détail de l'organisation et du fonctionnement de la structure peut leur être donné sur simple demande auprès des animateurs ou téléchargeable sur le site de la commune.

XI - Les spécificités du public adolescent

Voir tableaux ci-après

Caractéristiques morphologiques	Caractéristiques physiologiques
<ul style="list-style-type: none"> - Important grandissement mais musculature faiblement développée. Puis ralentissement du grandissement (13 - 15 ans chez les filles et 15 - 17 ans chez les garçons) au profit de la musculature (surtout chez les garçons) ainsi que du développement des caractères et des organes sexuels (règles chez les filles) - Profondes transformations physiques qui engendrent des maladresses et de petites incoordinations - Différences de développement interindividuelles qui créent des hétérogénéités au sein des classes - Variabilité interindividuelle qui se situe vers 12 – 13 ans chez les filles et 15 – 16 ans chez les garçons - Existe une certaine faiblesse de l'appareil locomoteur (surtout en phase pré pubertaire) - Exercices de force à Éviter 	<ul style="list-style-type: none"> - Déséquilibres fonctionnels au niveau de l'appareil cardio-pulmonaire - Maturation sexuelle avec différenciation filles / garçons - Fréquence cardiaque au repos et pendant le travail plus élevée que celle de l'adulte, travail élevé de 5 à 15 battements par min de plus chez la fille par rapport à celle du garçon. Débit cardiaque inférieur à celui de l'adulte - Augmentation des différences entre les filles et les garçons : les filles se fatiguent plus vite, transportent moins bien l'O₂ et masse graisseuse plus importante - L'âge implique un travail préférentiel d'une filière énergétique plutôt qu'une autre - Aérobic : en 1 min, l'enfant atteint un plateau de consommation d'O₂. L'état d'équilibre et le travail en aérobic sont atteints plus vite jusque vers 17 ans La consommation maximale d'O₂ (VO₂ max) augmente jusqu'à 20 ans. Elle est inférieure chez les filles et se rapporte à la masse corporelle. La différence est donc plus marquée à partir de l'adolescence La circulation de l'O₂ ne peut être améliorée qu'avant la puberté. Il faut travailler en puissance maximale aérobic (PMA) Un jeune sédentaire ne peut travailler que 5 ± 6 min en PMA, ensuite il passe en vitesse sub critique (50% au lieu de 70% de VO₂ max). Pour ne pas désamorcer le système aérobic, il faut travailler avec des répétitions, une faible récupération et une intensité augmentée L'adolescent non entraîné ne connaît pas son allure de course optimale. Il faut apprendre à maîtriser la durée de l'effort. Chaque élève est différent, il faut donc différencier les allures de courses pour obtenir un même travail - Anaérobic lactique : pose le problème de l'acidose auquel doit résister les muscles Existe un déficit des enzymes impliquées dans la glycolyse de ce système jusqu'à la fin de la puberté La concentration en lactate toléré augmente avec l'âge et l'entraînement. Le système fournit toutefois moins d'énergie aux enfants et aux ados qu'aux adultes- - Anaérobic alactique : n'est réellement efficace chez l'enfant que pendant 6 à 7 s. Le travail s'effectue donc sur des distances très courtes

Caractéristiques psychologiques	Caractéristiques sociologiques
<ul style="list-style-type: none"> - Établissement du niveau intellectuel définitif (pensée formelle =) raisonnement hypothético-déductif qui permet la conceptualisation) mais manque d'expérience - Existe un conflit entre passé et avenir : tout est en train de se faire - Age des oppositions et des contradictions : s'affranchir de la famille, être libre, opposition aux parents et aux adultes - Développement d'un besoin de responsabilité, d'autonomie, d'identité, d'affirmation de soi - Crise de caractère plus ou moins grave : replie sur soi-même, humeur instable, agressivité - Perte d'appétit et insomnies qui fatiguent et qui sont liés aux changements morphologiques - Caractère pudique, narcissisme, prépondérance des Émotions - Liquidation du complexe d'œdipe, période de rêve, d'imaginaire (forme de fuite) - Période de négativisme notamment en rapport à la nouvelle image du corps. Cela peut entraîner des problèmes de mixité, surtout chez les filles++ augmentation de l'absentéisme et des dispenses - Moins de besoin de démonstration pour la compréhension - Lien entre motivation et curiosité, besoin d'accomplissement (projet personnel), d'affiliation (relation amicale) - Besoin de ressentir le progrès auquel cas : découragement et désintérêt - Engagement et réponse personnelle à trouver face aux choix effectués - Période d'ambivalence entre désir et retenue de certains désirs sexuels en relation avec l'interdit culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Relation inter individuelle en petit groupe et évolution vers l'insertion sociale (recherche d'un ami ou d'un petit groupe), évolution vers un projet de vie - Assimilation de l'Échelle de valeur et des idéologies de la société, insertion progressive dans le monde adulte - Existe une certaine répugnance à l'égard de la vie des aînés (sexuelle par exemple) - Déplacement de l'objet d'identification, opposition aux parents, besoin de se donner de nouveaux modèles (profs, camarades, héros...) dont l'adolescent peut devenir esclave - L'éducateur oscille avec prudence entre directivité et laisser-faire - Besoin d'attachement à un chef, à un idéal - Développement de l'esprit critique et hostilité aux valeurs traditionnelles - Référence et préférence du travail en groupe librement choisi - Refus de la règle sociale au bénéfice des règles du groupe d'appartenance - Apparition de l'amitié (exclusive, exigeante et passionnée), de l'amour. Besoin de se confier - Désir d'engagement intense, recherche de l'exploit et identification possible au champion => attention aux excès et aux fatigues d'entraînements - La réussite sportive peut être un moyen d'affirmation de soi par rapport aux autres - L'opposition aux parents remplace l'imitation qui avait cours pendant l'enfance - L'adolescent ne possède pas encore la capacité civile (pas de vote, pas de responsabilité devant la loi)

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- ✧ **Garantir une égalité d'accès aux services quelle que soit la situation sociale ou géographique de l'adolescent.**
 - ✧ Aller à la rencontre des jeunes
- ✧ **Donner un cadre cohérent aux modes d'accueils d'adolescents.**
 - ✧ Impliquer les jeunes dans la vie de la structure
- ✧ **Permettre à l'adolescent de se construire en ayant conscience de son environnement culturel, social, naturel, juridique, professionnel...**
 - ✧ Travailler en partenariat
- ✧ **Amener l'adolescent à être acteur de son développement**
 - ✧ Valoriser les prises d'initiatives et les investissements dans des actions civiques
- ✧ **Instaurer une relation de confiance tripartite : parents, adolescents, encadrants**
 - ✧ Utiliser des outils de communication
- ✧ **Amener l'adolescent à construire et à exprimer ses opinions**
 - ✧ Créer des actions de prévention sur les conduites à risques
- ✧ **Responsabiliser l'adolescent pour tendre à l'autonomie**
 - ✧ Accompagner les jeunes dans leurs projets
 - ✧ Proposer des activités et projet à long terme
- ✧ **Prendre en compte l'adolescent dans sa globalité**
 - ✧ Permettre aux jeunes de trouver un sens à leur quotidien et à leurs actions futures
- ✧ **Impliquer les jeunes dans leurs loisirs**
 - ✧ Aiguiser leur créativité et leur curiosité

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

LA COMMUNICATION : Favoriser la communication et la découverte de la structure

- ✧ Aller à la rencontre des jeunes
 - ✧ permanence au collège afin de discuter et de présenter la structure
 - ✧ organiser des animations extérieures : city stade, stade, gymnase...
 - ✧ proposer une journée famille où les parents et les jeunes peuvent venir s'informer

- ✧ Utiliser des outils de communication
 - ✧ pour les jeunes :
 - ✧ Plaquettes avec les activités avant chaque vacance
 - ✧ Facebook, instagram de l'accueil
 - ✧ liste de diffusion mail
 - ✧ affiches à l'intérieur et l'extérieur de la structure

 - ✧ pour les parents :
 - ✧ autorisation de sortie ou de soirée à signer
 - ✧ Plaquettes avec les activités avant chaque vacance
 - ✧ conférence/débat sur l'adolescence
 - ✧ réunions pour un accompagnement de projets, séjours, stages
 - ✧ Les parents peuvent venir librement sur les temps d'ouverture
 - ✧ Site internet de la commune

LA STRUCTURE : Fidéliser les jeunes à la structure

- ✧ Proposer des activités et projet à long terme
 - ✧ en mettant en place des activités élaborées ou avec des suivis
 - ✧ en les laissant agir sur différents projets

- ✧ Impliquer les jeunes dans la vie de la structure
 - ✧ en leur permettant d'être meneur et/ou acteur de leurs loisirs
 - ✧ en leur laissant choisir la décoration du local ainsi que la disposition du mobilier
 - ✧ en mettant des temps de concertation et de discussion afin de répondre à leurs attentes et à leurs besoins
 - ✧ en les laissant choisir les stages potentiels
 - ✧ organisation de soirée

L'EPANOUISSEMENT : favoriser l'épanouissement des jeunes

- ✧ Permettre aux jeunes de trouver un sens à leur quotidien et à leurs actions futures
 - ✧ A travers des projets et des objectifs fixés
 - ✧ A travers des actions menées avec le RIJ

- ✧ Aiguiser leur créativité et leur curiosité
 - ✧ En proposant des activités diverses en intérieur comme en extérieur
 - ✧ En proposant des animations innovantes et variées
 - ✧ En proposant des stages avec des intervenants
 - ✧ En les laissant gérer des ateliers où ils initient d'autres jeunes

- ✧ Valoriser les prises d'initiatives et les investissements dans des actions civiques
 - ✧ Créer un cv de compétences
 - ✧ Appel à projets
 - ✧ Forum job d'été



- ⤴ Rencontre avec différentes associations
- ⤴ Soirée/Débat sur des thématique

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Accueil adapté

Les vacances et les loisirs sont un droit pour tous. Elles sont aussi un « espace temporel » favorisant les rencontres, les regards différents. Tout un chacun, doit en profiter de façon maximale dans un environnement adapté à ses besoins particuliers.

Les personnes en situation de handicap peuvent choisir, préparer et vivre leurs vacances, leurs loisirs parmi et avec les autres.

L'accueil est l'affaire de tous les acteurs directement ou indirectement impliqués dans l'accueil (animateurs, directeurs, les autres enfants en situation de handicap ou non, les familles, les agents de restauration, ...)

- Assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique
 - Faire intervenir des intervenants en situation de handicap ou se rendre dans un établissement d'accueil spécialisé afin de mieux comprendre leur quotidien.
 - Réaliser une formation afin de s'informer des attitudes à adopter, selon les différents handicaps.
 - Sensibilisation sur les différents handicaps
 - Apprendre des types de jeux ou animations adaptés.

- Favoriser l'accueil d'une personne en situation de handicap
 - Sensibiliser les équipes aux traitements médicaux et précautions à prendre, en amont du séjour.
 - Faire une visite des locaux en amont, prise de repères (rampe d'accès, toilettes handicapés)
 - Accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel pour l'aider à s'intégrer avec les autres enfants
 - Accueillir et rassurer la famille, créer un climat de confiance

- Préparer, respecter et adapter
 - Mettre en place des aménagements adaptés
 - Adapter les activités et le rythme de la journée en fonction du handicap
 - Sensibiliser les autres jeunes du groupe, afin d'éviter les moqueries
 - Se concerter en équipe, avant d'engager des actions envers ce type de public
 - Prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant (kiné, éducateur spécialisé, etc..)

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) : un accompagnement personnalisé

- ⤴ Créer des actions de prévention sur les conduites à risques
 - ⤴ projet de prévention routière en lien avec le collège
 - ⤴ action ponctuelle sur le collège sur différentes thématiques (MST, Alimentation...)

- ⤴ Accompagner les jeunes dans leurs projets
 - ⤴ Classeur CIDJ
 - ⤴ Documentation spécifique
 - ⤴ Dossier d'accompagnement de projets

- ⤴ Travailler en partenariat



- ✧ créer des accueils animés ou des soirées avec des intervenants sur des problématiques ou des envies diverses liées à l'adolescence

JOURNEE TYPE

Sur le temps périscolaire

L'accueil se fait de 16h30 à 18h, les jeunes sont libres de faire leur devoir, de jouer, de goûter...

Il dispose de tout le matériel et l'utilise en autonomie.

Ils ont aussi la possibilité de travailler en groupe sur un projet commun en autonomie ou avec un animateur.

Le jeune reste force de proposition et l'animateur s'adapte en fonction des demandes et des besoins.

Sur les mercredis et vacances

L'accueil se fait de 14h à 18h, les jeunes viennent librement. Des activités sont proposées de 15h à 17h en fonction d'un thème choisi, les jeunes sont libres d'y participer ou de faire autre chose.

Suivant les envies et les besoins des jeunes, l'organisation de soirées peut se faire.

VIE QUOTIDIENNE ET ACTIVITES

Vie quotidienne :

Le fonctionnement général de la structure repose sur la base d'un règlement intérieur élaboré par l'équipe d'animation et les jeunes. Ce règlement définit les règles de vie de la structure. Il est signé chaque année par le jeune et sa famille lors de l'inscription ou renouvellement de son adhésion.

Activités :

S'agissant d'une structure pour adolescents, le choix des activités repose principalement sur l'engagement des jeunes. Cette mobilisation nécessite néanmoins un apprentissage progressif. A ce titre et pour les plus jeunes, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches occasionnelles. Pour les plus âgés, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets de jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...) De la nature des activités dépend également la taille des groupes et la mise en place des règles de conduites spécifiques.

EVALUATION ET BILAN

Elle permet de vérifier la qualité du travail réalisé par l'équipe et la pertinence des actions mises en place. Il est donc nécessaire de faire un bilan quantitatif et qualitatif après chaque séjour avec l'équipe et avec les jeunes (cf tableau ci-dessous).

- ✧ L'évaluation en équipe va permettre de réajuster les orientations pédagogiques et éducatives de la structure, de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.
- ✧ Le bilan avec les jeunes permet de les investir dans la vie et le programme de la structure et cela les aidera dans leur démarche de réalisation de leurs projets à venir.

Voir tableau ci-après



EVALUATION DES OBJECTIFS

Chaque objectif est coupé en deux, 50% quantitatif et 50% qualitatif.

	objectif n°1 QUANTITATIF	objectif n°2 QUANTITATIF
	S'exprime avec un nombre : Nombre de jeunes, de projets,.....	S'exprime par rapport à une appréciation, un ressenti, un sentiment,...
<p>LA COMMUNICATION : Favoriser la communication et la découverte de la structure</p> <p>Aller à la rencontre des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ⤴ permanence au collège afin de discuter et de présenter la structure ⤴ organiser des animations extérieures : city stade, stade, gymnase... ⤴ proposer une journée famille où les parents et les jeunes peuvent venir s'informer <p>Utiliser des outils de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ⤴ pour les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ⤴ Plaquettes avec les activités avant chaque vacance ⤴ Facebook de l'accueil ⤴ liste de diffusion mail ⤴ affiches à l'intérieur et l'extérieur de la structure <p>pour les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⤴ autorisation de sortie ou de soirée à signer ⤴ Plaquettes avec les activités avant chaque vacance ⤴ conférence/débat sur l'adolescence ⤴ réunions pour un accompagnement de projets, séjours, stages ⤴ Les parents peuvent venir librement sur les temps d'ouverture ⤴ Site internet de la commune 		

LA STRUCTURE : Fidéliser les jeunes à la structure

Proposer des activités et projet à long terme

- ✦ en mettant en place des activités élaborés ou avec des suivis (comme stage radio : initiation avril, mise en place en mai à Mixterre)
- ✦ en les laissant agir sur différents projets

Impliquer les jeunes dans la vie de la structure

- ✦ en leur permettant d'être meneur et/ou acteur de leurs loisirs
- ✦ en leur laissant choisir la décoration du local ainsi que la disposition du mobilier
- ✦ en mettant des temps de concertation et de discussion afin de répondre à leurs attentes et à leurs besoins
- ✦ en les laissant choisir les stages potentiels
- ✦ organisation de soirée

L'EPANOUISSEMENT : favoriser l'épanouissement des jeunes

Permettre aux jeunes de trouver un sens à leur quotidien et à leurs actions futures

- ✦ A travers des projets et des objectifs fixés
- ✦ A travers des actions menées avec le RIJ

Aiguiser leur créativité et leur curiosité

- ✦ En proposant des activités diverses en intérieur comme en extérieur
- ✦ En proposant des animations innovantes et variées
- ✦ En proposant des stages avec des intervenants
- ✦ En les laissant gérer des ateliers où ils initient d'autres jeunes

Valoriser les prises d'initiatives et les investissements dans des actions civiques

- ✦ Créer un cv de compétences
- ✦ Appel à projets
- ✦ Forum job d'été
- ✦ Rencontre avec différentes associations
- ✦ Soirée/Débat sur des thématiques

LE RELAIS D'INFORMATION JEUNESSE

Créer des actions de prévention sur les conduites à risques

- ✦ projet de prévention routière en lien avec le collège
- ✦ action ponctuelle sur le collège sur différentes thématiques (MST, Alimentation...)

Accompagner les jeunes dans leurs projets

- ✦ Classeur cidj
- ✦ Documentation spécifique
- ✦ Dossier d'accompagnement de projets

Travailler en partenariat

- ✦ créer des accueils animés ou des soirées avec des intervenants sur des problématiques ou des envies diverses liées à l'adolescence



Accueil Jeunes
17 Rue Victor Hugo
41350 VINEUIL
02.54.50.00.72

www.vineuil41.fr

